

CE MOIS-CI, DANS LES FOLIA

A partir de mars 2002, toutes les préparations à base de paracétamol, d'acide acétylsalicylique ou d'ibuprofène associées à la codéine (quelle qu'en soit la quantité) ne peuvent plus être obtenues que sous prescription médicale. De ce fait, le médecin peut être confronté à des patients lui demandant une prescription pour de telles préparations. Il importe d'abord d'évaluer s'il existe une indication réelle pour une telle préparation. Un nombre indéterminé de patients utilisent ces préparations à tort, et une partie de ceux-ci peuvent présenter des symptômes de sevrage à l'arrêt brutal de celles-ci. Il est certainement nécessaire que ces derniers patients reçoivent un suivi adéquat.

L'utilisation du cannabis ou de ses dérivés à des fins thérapeutiques est régulièrement discutée dans les médias. Il est dès lors important que les médecins et pharmaciens soient bien informés sur de tels sujets rendus populaires. Il ne suffit pas de se fier à la casuistique telle qu'elle est présentée dans les médias pour déterminer la place de produits tels le cannabis. Des données découlant d'études validées sont nécessaires. A l'heure actuelle, il est seulement possible de conclure, sur base de données fiables disponibles, que l'usage du cannabis ou de ses dérivés à des fins thérapeutiques n'est pas justifié, et que celui-ci ne peut être envisagé que dans le cadre d'études cliniques contrôlées.

Le risque de complications thrombotiques lors de voyages de longue durée, surtout des voyages en avion, en position assise a également été discuté dans les médias. Même chez les patients à risque, l'usage prophylactique d'acide acétylsalicylique ou d'héparine de faible poids moléculaire n'est pas recommandé et n'est d'ailleurs peut-être pas sans risque. Des mesures préventives, dont l'efficacité n'a pas été prouvée mais qui sont inoffensives, peuvent toutefois être conseillées.

SITE WEB FOLIA ET REPERTOIRE COMMENTE DES MEDICAMENTS, AVEC MISE A JOUR MENSUELLE:
<http://www.cbip.be> ou <http://www.bcfi.be>

CHANGEMENTS D'ADRESSE

CBIP
c/o Inspection Générale de la Pharmacie
Boulevard Bischoffsheim 33
1000 Bruxelles
fax: 02/227.56.46
e-mail: cbip@afigp.fgov.be

CORRESPONDANCE A PROPOS DU CONTENU DES FOLIA

Prof. M. Bogaert
Heymans Instituut
De Pintelaan 185
9000 Gent
fax: 09/240.49.88
e-mail: Folia@rug.ac.be

Les Folia Pharmacotherapeutica sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie), A.S.B.L. agréée par le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé Publique et de l'Environnement.

BUREAU DE REDACTION

M. Bogaert (Universiteit Gent) et J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain), secrétaires de rédaction

M.H. Antoine (Université Libre de Bruxelles), M.L. Bouffieux et A. Bourda (Inspection de la Pharmacie, Min. Affaires Sociales, Santé Publique et Environnement), W. Buylaert (Universiteit Gent), G. De Loof (Wetenschappelijke Vereniging der Vlaamse Huisartsen), N. Fierens, I. Latour et A. Van Ermen (Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique), R. Gérard (Société Scientifique de Médecine Générale), X. Kurz (Centre Belge de Pharmacovigilance et Université de Liège), G. Laekeman (Katholieke Universiteit Leuven), T. Roisin (Centre Belge de Pharmacovigilance), J. Van Campen (Antwerpen) et L. Vansnick (Association Pharmaceutique Belge).

Editeur responsable:
M. BOGAERT,
Oudburgweg 30,
9830 St.-Martens-Latem

Les informations publiées dans les FOLIA PHARMACOTHERAPEUTICA ne peuvent pas être reprises sans l'autorisation du Bureau de rédaction. Elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins publicitaires.

Un index récapitulatif des dernières années est inséré annuellement dans les Folia.